

COMMUNICATIONS DU 13 OCTOBRE

LA FAUNE PALEARCTIQUE DANS LA TRADITION GRECO-ROMAINE

Liliane BODSON*

Résumé : Dans le monde occidental, les premières descriptions des animaux sauvages et domestiques de l'Europe, de l'Afrique méditerranéenne, de l'Asie, sont dues à des auteurs grecs et latins, zoologues ou non, qui ont réuni, pendant environ deux millénaires et demi, les informations les plus diverses sur les espèces de ces régions.

L'étude de leurs témoignages et des données archéologiques qui s'y rapportent permet de dresser l'inventaire de la faune paléarctique tel qu'il fut progressivement élaboré durant l'antiquité gréco-romaine et d'apprécier l'intérêt qu'il présente pour l'histoire de la zoologie et pour celle des relations entre l'homme et l'animal.

Abstract : The earliest descriptions occurring in the Western tradition of both wild and domestic animals of the Ancient world are mentioned by Greek and Latin authors. Most of their works, even when they are not devoted to zoological matters, include features and data on animal species from the zoogeographical areas known today as the Palearctic zone (i.e. Europe, Mediterranean Africa, Asia) and the Indo-malaisian zone (especially India).

These texts along with archaeological evidence provide an inventory of the animal species known by the ancient peoples and allow to better understand the importance of the Greco-roman tradition for both the history of zoology and study of the relationship between Man and Animal.

L'étude que l'on peut faire des connaissances acquises par l'homme sur les animaux dans les périodes les plus reculées repose sur les seuls témoignages archéologiques. L'apparition de l'écriture dès le IV^e-III^e millénaire en Egypte et en Més-

* Maître de conférences à l'Université de Liège (Belgique).

potamie, à partir du II^e et du I^{er} pour les péninsules méditerranéennes (Grèce et Italie) entraîne, dès les premiers textes - même quand ils ne sont encore que des inventaires ou des catalogues (Landsberger, 1934; Oppenheim et Hartman, 1945; Hiller et Panagl, 1976) et a fortiori lorsqu'il s'agit de littérature - un élargissement sans égal de la documentation. Dans l'ensemble du monde antique, c'est en Grèce et à Rome que les observations et les recherches sur les animaux se sont le plus systématisées et qu'elles ont, en tout cas, été enregistrées par écrit et finalement conservées. Avec des mérites très différents, Aristote (384-322 avant J.-C.) et Pline l'Ancien (23-79 après J.-C.), pour ne citer que les deux noms les plus célèbres, dominent la zoologie de leur époque et bien au-delà. Leurs écrits contiennent, à peu de choses près, la somme du savoir zoologique et biologique accumulé dans l'antiquité sur les animaux. Ils permettent donc de faire le point des intérêts, des méthodes et des résultats obtenus en la matière jusqu'au début de notre ère. Mais ils constituent aussi, pratiquement jusqu'au XVIII^e siècle, la base de toute la zoologie occidentale (Sarton, 1955; Delaunay, 1962). Dès lors, les spécialistes des époques pré- et proto-historiques sont amenés à interroger la tradition gréco-romaine pour établir la liaison avec les premières phases historiques. De leur côté, les historiens qui abordent les nombreuses questions relatives à l'animal au cours de la période qui s'étend du Haut Moyen Age à l'entrée dans les Temps Modernes, ne peuvent guère se dispenser de remonter au point de départ de la plus grande partie de leurs sources. La portée des témoignages écrits et figurés, car ceux-ci conservent toute leur importance, dépasse donc largement le cadre strict de la civilisation gréco-romaine. Ils se prêtent à différentes enquêtes, souvent complémentaires, qui ressortissent à l'histoire de la zoologie, de la chasse, des animaux domestiques, de l'art et de la médecine vétérinaires, de l'économie, de l'introduction des espèces étrangères, sauvages et domestiques, et, sous-jacente à tous ces aspects, à l'histoire de l'exploration de la faune. Quantité d'animaux sont en effet, pour la première fois, signalés, décrits, localisés, reproduits par les auteurs et les artistes grecs et romains. Les informations qu'ils transmettent, chacun à sa manière, peuvent être envisagées à divers points de vue. En ce qui concerne l'histoire de la connaissance des animaux, elles sont significatives à un double titre. Elles présentent les espèces, permettent de situer avec précision leur apparition dans la littérature zoologique et instruisent sur les circonstances de leur découverte par la première civilisation occidentale, surtout pour ce qui est des animaux étrangers à la faune de la Grèce et de l'Italie. Par ailleurs, les termes adoptés pour caractériser les animaux et les procédés employés pour les figurer dans tous leurs emplois révèlent l'attitude des anciens à leur égard et les innombrables facettes des relations qui se sont établies entre eux.

L'espace géographique dans lequel s'inscrivent les données à considérer va de l'Espagne à la Chine, sans exclure la

péninsule indienne, et de l'Arabie à la Scandinavie, toutes ces régions ayant été occupées, conquises, visitées ou simplement atteintes par les Grecs ou les Romains durant leur histoire. Celle-ci couvre grosso modo deux millénaires et demi, de 2000 environ avant J.-C. - époque où le Cheval domestique fait son apparition sur les rives de la Méditerranée - au Ve siècle de notre ère. Quant aux espèces, elles appartiennent à tous les ordres du règne animal, même si les indications sur les Mammifères, les Oiseaux et les Poissons sont généralement plus abondantes et plus détaillées que celles sur les Reptiles et les Invertébrés. L'ampleur des ressources qu'offre la tradition gréco-romaine pour l'étude du développement du savoir zoologique et de la relation entre l'homme et l'animal est donc immense. Le but du présent exposé est de mettre en évidence quelques-unes d'entre elles, notamment à travers les documents écrits.

Chaque type d'information - restes osseux, pièces archéologiques, textes - requiert une approche spécifique fondée sur les méthodes d'investigation propres à la discipline à laquelle il appartient. Pour pouvoir être utilisés à bon escient, les témoignages écrits doivent être soumis à une triple critique textuelle, historique et zoologique dont l'objectif premier est d'identifier les animaux qui sont mis en cause. Les critères de description des auteurs anciens sont en effet différents de ceux de la zoologie systématique moderne et les équivalences ne sont pas automatiquement assurées, à l'inverse de ce que semblent parfois suggérer les dictionnaires et les traductions. Toutes sortes de cas peuvent se présenter, selon que l'auteur ancien a ou non une connaissance directe et suffisante de l'animal qu'il évoque, qu'il fait de celui-ci une description aussi objective que possible ou qu'il donne libre cours à son imagination. Le fait se vérifie particulièrement dans les premiers récits consacrés aux voyages et aux expéditions lointaines. Les indications fournies par les informateurs locaux, qui peuvent être avides d'impressionner leurs visiteurs, n'ont pas toujours été contrôlées avant d'être reproduites. Le narrateur lui-même n'est pas à l'abri d'une mauvaise observation, d'une interprétation erronée, ou d'une exagération qui devrait, croit-il, embellir son exploit et accroître son prestige auprès des auditeurs ou des lecteurs. Aussi, notamment pour la faune africaine et asiatique, y a-t-il lieu de tenir compte de la provenance des informations et de la personnalité de ceux qui les rapportent.

La mention de quelques traits anatomiques, des principales particularités écologiques et éthologiques, voire d'un seul caractère typique, peut suffire, même lorsque le nom n'est pas immédiatement transparent, à assurer la détermination spécifique ou, du moins, générique d'un assez grand nombre d'animaux parmi ceux que mentionnent les auteurs grecs et latins. Ours, Renard, Sanglier, Lièvre variable; Chouette, Héron, Coq de bruyère; Dauphin, Poulpe, Anguille; Vipère ammodyte, Cobra; Mante religieuse,

Cigale, etc. (1), ne sont ici que de simples exemples. Mais si les renseignements sont par trop incomplets ou approximatifs et que l'appellation donnée à l'animal est elle-même sibylline, l'identification devient problématique. Le "Boeuf de Lucanie" n'est autre que l'Eléphant, d'après le nom de la région d'Italie méridionale où il débarqua pour la première fois en 280 avant J.-C., durant le conflit qui opposait les Tarentins et leur allié, le roi Pyrrhus d'Epire, à la puissance grandissante de Rome (2). Le Rhinocéros est aussi appelé "Taureau d'Ethiopie" ou "Boeuf d'Egypte" (3), tandis que le vocable composé "Dromadaire-léopard" désigne la Girafe (4). Des apories subsistent cependant et il vaut mieux quelquefois se tenir à des définitions générales telles que "rapace diurne", "passereau", "poisson d'eau douce", "insecte parasite", plutôt que d'avancer des déterminations impossibles, en fait, à justifier.

La faune de l'Europe méditerranéenne est la plus détaillée, quoiqu'il soit malaisé, en raison des critères anciens de classification et de description (5), d'évaluer avec précision le nombre des animaux différents qui apparaissent dans la tradition gréco-romaine (6). Les animaux des autres régions sont traités de manière inégale, les plus remarquables d'entre eux, comme l'Eléphant, monopolisant davantage l'attention (Scullard, 1974). En dehors des travaux scientifiques d'Aristote, les données sont d'autant plus abondantes qu'elles se rapportent à des espèces dont une longue expérience a enseigné les dangers qu'elles constituaient pour l'homme ou, au contraire, les avantages qu'elles pouvaient lui apporter. Dans cette seconde catégorie, la place réservée aux animaux domestiques est évidemment prépondérante (Keller, 1909-1913; Zeuner, 1963; Mason, 1984)(7). Mais, pour ce qui est des risques que les animaux sauvages peuvent provoquer, les observations qui ont été, par souci pratique avant tout, consacrées par exemple aux Serpents, ont conduit à différencier très exactement, selon les régions, Couleuvres, Pythons, Vipères, Cobras (Keimer, 1947; Bodson, 1981). En ce qui concerne les espèces utiles à l'homme, les précisions, sont, à l'occasion, encore plus poussées. Les traités grecs de cynégétique reflètent une connaissance attentive du gibier de laquelle il ressort que Xénophon et ses émules distinguaient le Lièvre insulaire (Lepus mediterraneus typicus = Lepus capensis mediterraneus) et le Lièvre continental (Lepus europaeus europaeus = Lepus capensis) (Overbeck, 1928; Petter, 1961; Corbet, 1978). Les auteurs de l'époque romaine ont, à leur tour, bien noté la concurrence imprévue et redoutable que le Lapin de garenne (Oryctolagus cuniculus), amené d'Espagne en Italie et en Grèce par l'armée romaine, occasionnait à l'homme et aux autres espèces animales (Bodson, 1978). Qu'elles se rapportent à des animaux européens ou non, les données anciennes sur la faune paléarctique ont, en effet, un intérêt supplémentaire quand elles concernent soit des espèces qui ont disparu, parfois dès l'antiquité, soit des espèces qui ont été introduites, momentanément ou de manière durable, durant cette période. Parmi

les animaux progressivement éliminés d'Europe, on peut citer le cas du Lion, encore signalé en Grèce du Nord à la fin du Ve siècle (8), l'Aurochs et le Bison de la forêt hercynienne (9), l'Elan présent en Suisse à l'époque romaine (10) (Hartmann-Frick, 1969). Sur le pourtour méditerranéen, on relève, entre autres, l'extinction de l'Eléphant de Syrie (Scullard, 1974), de l'Ours de Numidie (Jennison, 1937; Toynbee, 1973), la raréfaction progressive du Lion en Afrique du Nord (Gsell, 1913; Aymard, 1951). Quant aux témoignages qui concernent les animaux introduits, ils ne sont pas moins révélateurs. Déjà au XVIe siècle avant J.-C., le singe est présent sur les fresques minoennes (Demargne, 1964). Les relations bien attestées dès cette époque entre la Crète et l'Egypte l'ont fait connaître et peut-être même importer. Le désir de posséder l'animal vivant, une fois que son existence est signalée, se vérifie très anciennement et les valeurs sacrées dont il arrive qu'il soit chargé dans son pays d'origine ne sont pas un obstacle durable, sauf dans le cas du Chat domestique (Zeuner, 1963; Toynbee, 1973), à sa diffusion plus ou moins large. Le Coq, le Paon, la Colombe, successivement introduits d'Asie en Grèce entre le VIIe et le début du Ve siècle (Pollard, 1977), sont devenus des oiseaux d'agrément, sans cesser pour autant d'être associés au culte de plusieurs divinités helléniques. Le Paon, pour ne développer que cet exemple, fut consacré à la déesse Héra dans l'île de Samos où les Grecs le virent probablement pour la première fois, vers le VIe siècle. Les auteurs rapportent qu'au Ve siècle, à Athènes, un particulier organisa une exposition payante de paons, qui devint célèbre, car elle avait attiré une foule considérable de curieux. Pendant longtemps, ces oiseaux restèrent rares. Dans la seconde moitié du IVe siècle, Alexandre le Grand qui, comme d'autres monarques de l'époque, s'intéressait aux animaux précieux, édicta des peines sévères à l'encontre de ceux qui auraient tué un paon. Finalement, les Romains maîtrisèrent son élevage et s'ils continuaient d'apprécier le paon dans leurs jardins d'agrément, ils en firent aussi un plat de luxe (Toynbee, 1973). En revanche, l'engouement des jeunes nobles athéniens pour le Guépard, tel qu'il est attesté par la peinture des vases dans la première moitié du Ve siècle avant J.-C., ne fut que passager (Ashmead, 1978).

A côté des informations sur les espèces qui furent introduites, pour un temps plus ou moins long, en Europe ou qui s'y acclimatèrent définitivement, un grand nombre de données proviennent de l'abondante littérature relative à l'organisation des parcs d'animaux, publics et privés, et au développement, dès la fin du Ier siècle avant J.-C., du trafic entre Rome et les provinces de l'Empire pour acheminer les contingents de bêtes de toutes sortes vouées aux jeux du cirque. Les rois de Perse avaient, dès une haute époque, entretenu d'immenses parcs peuplés de toutes les espèces de gibier de leur royaume, qui faisaient l'admiration des visiteurs étrangers (Loisel, 1912). D'une conception entièrement différente, les enclos pour les animaux sacrés

qui avoisinaient les temples égyptiens constituaient, eux aussi, des centres d'attraction où l'on se pressait, vers le début de notre ère, pour voir de près les animaux les plus fameux d'Egypte et, comme au sanctuaire d'Arsinoé, assister au repas des crocodiles (11). C'est en Egypte encore, où l'intérêt pour les animaux demeura toujours vif même s'il était inspiré par des motivations nouvelles, que fut créé, au III^e siècle avant J.-C., un des parcs d'animaux les plus grands et les plus complets de l'antiquité. Son promoteur fut Ptolémée II Philadelphe (règne : 285-246 avant J.-C.) qui se passionnait pour les animaux rares et engageait des équipes de chasseurs chargés de les capturer afin d'accroître constamment les collections de son jardin (Bodson, 1980). Il proposa aussi aux Alexandrins, probablement entre 278 et 270, le spectacle d'une procession-défilé fabuleuse dans laquelle figuraient, parfois à raison de plusieurs dizaines de spécimens de la même espèce, à peu près tous les représentants de la faune alors connue. La relation qui a été conservée de l'événement constitue un inventaire de première valeur (12). A l'image des princes, les particuliers fortunés voulurent, eux aussi, notamment à l'époque romaine, posséder des parcs à gibier, des volières, des viviers, où ils s'efforçaient de réunir des collections impressionnantes par leur diversité et par le nombre des animaux de toute espèce qu'ils y installaient, à la fois pour servir d'ornement et comme sources de mets fins (Loisel, 1912; André, 1961). L'usage d'exiger comme tribut des animaux rares ou d'en échanger, à titre officiel ou privé, en gage de bienvenue et d'amitié ne contribua pas peu à faire connaître les représentants les plus notables des faunes régionales. Les longues suites de porteurs d'offrandes sur les monuments égyptiens et mésopotamiens attestent la place des animaux sauvages et domestiques dans les prélèvements exigés par les souverains des peuples qu'ils avaient soumis (voir, par ex., Parrot, 1960, 1961; Mekhitarian, 1954; Daumas, 1965). Au cours de son expédition vers l'Inde, Alexandre le Grand reçut, à diverses reprises, des animaux de choix (13). C'est au roi des Indes précisément que les Romains, sous le règne d'Auguste, durent, entre autres, de voir pour la première fois un tigre (Toynbee, 1973). La liste des animaux asiatiques et africains qui furent montrés à Rome pour la première fois à la fin de la République et sous l'Empire comporte, en outre, Lions, Panthères, Crocodiles, Girafes, Lynx, Caracal, Rhinocéros, Hippopotame, etc. (Loisel, 1912; Jennison, 1937; Toynbee, 1973). Assez vite cependant, une fois l'effet de surprise ému, ces animaux et ceux qui les rejoignirent furent condamnés à périr dans l'arène, les organisateurs des spectacles s'ingéniant à renouveler, par tous les moyens, les modes de présentation et les espèces exhibées. Des routes sillonnaient l'Empire en tous sens et faisaient converger, vers Rome, comme le souligne Pline d'Ancien (14), les animaux les plus divers ou, à défaut, leurs produits, telle la soie. La route qui l'acheminait de la Chine vers l'Occident fut très active dès la fin du I^{er} siècle après J.-C., mais les circonstances qui entouraient la production de ce textile fort estimé des Romains

restèrent longtemps impénétrables pour les Occidentaux qui interprétaient mal les maigres indications sur le Ver à soie parvenues jusqu'à eux. Bombyx mori arriva finalement en Europe au milieu du VI^e siècle, dans des conditions qui ne sont pas entièrement élucidées (Pariset, 1862; Algoud, 1928; Boulnois, 1963). Les textes qui font état de cet événement sont encore rédigés en grec, mais ils ne relèvent plus de l'antiquité gréco-romaine. Celle-ci, depuis 453, est révolue et l'Empire byzantin lui a succédé.

Tel est, très sommairement esquissé, le contenu de la tradition gréco-romaine sur la faune paléarctique. La diversité et la richesse des témoignages, la variété des situations auxquelles ils se rapportent et les perspectives qu'ils ouvrent sur l'exploration du monde animal dans les temps anciens font que l'histoire de la connaissance zoologique débute, grâce à eux, par un chapitre dont on ne peut minimiser l'importance. Mais, comme les exemples évoqués ont cherché à le faire au moins entrevoir, l'usage des auteurs grecs et latins n'est pas d'exclure de leurs travaux, même quand ils deviennent scientifiques, les données qui révèlent aussi la nature et l'évolution des relations de l'homme et de l'animal. Cet autre volet de leur contribution à l'histoire de la zoologie n'est pas le moins instructif, ni le moins attachant.

NOTES

Sauf indications contraires, les textes anciens sont cités dans l'édition-traduction de la Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres.

(1) Des publications partielles ont été consacrées, en nombre assez important, aux Oiseaux, aux Poissons, mais l'ouvrage d'ensemble de Keller (1909-1913) n'a pas été remplacé. Quoique considérablement vieilli, il reste un instrument de travail commode.

(2) Par exemple, chez Pline l'Ancien, Hist. nat., VIII, 16. Toutes les références utiles ont été rassemblées par Scullard (1974). Sur le premier débarquement des Eléphants en Italie, cf. pp. 110-113.

(3) Par exemple chez Pausanias, IX, 21, 2, et chez Festus, p. 270 (édition W.M. Lindsay, Leipzig, Teubner, 1913).

(4) Par exemple, chez Pline l'Ancien, Hist. nat., VIII, 69.

(5) Consulter notamment sur cette question fort débattue Pellegrin (1982).

(6) Comme a tenté de la faire, mais sur des bases insuffisantes, Steier (1913).

(7) Voir aussi : Bulletin de la Société d'Ethnozootechnie (Paris), 21 (1978), pp. 107-121; 25 (1980), pp. 13-21; 27 (1981), pp. 81-84; 29 (1982), pp. 7-14; 32 (1983), pp. 38-50.

(8) Par Pausanias, VI, 5, 4. La note critique de Aymard (1951) (avec conclusion négative) ne convainc pas. La question devrait être reprise sur d'autres bases à la lumière de la découverte de Boessneck et Van den Driesch (1981).

(9) César, Guerre des Gaules, VI, 28; Pline l'Ancien, Hist. nat., VIII, 38.

(10) Polybe, XXXIV, 10, 8-9; César, Guerre des Gaules, VI, 28; Pline l'Ancien, Hist. nat., VIII, 39.

(11) Voir Hérodote, II, 65-76 et le commentaire de Lloyd (1976), pour une première approche. Sur les Crocodiles, voir Bodson (à paraître).

(12) Ce texte est dû à Callixène de Rhodes et conservé dans une longue citation d'Athénée, Banquet des Sophistes, V, 196A-201F. Loisel (1912) reproduit une traduction française de ce texte, mais il situe erronément la procession sous le règne de Ptolémée VI Philométor (pp. 31-35).

(13) Par exemple, par le roi d'Albanie, deux chiens exceptionnels. Cf. Pline l'Ancien, Hist. nat., VIII, 149-150.

(14) Pline l'Ancien, Hist. nat., VIII, 38.

ALGOUD H. (1928) : La Soie. Art et Histoire, Payot édit., Paris.

ANDRE J. (1961) : L'alimentation et la cuisine à Rome, C. Klincksieck édit., Paris, pp. 97-151. (une deuxième édition de cet ouvrage vient de paraître).

ASHMEAD A. (1978) : Greek Cats, Expedition, 20 : 38-47.

AYMARD J. (1951) : Essai sur les chasses romaines des origines à la fin du siècle des Antonins (Cynegetica), E. de Boccard édit., Paris, pp. 393-394.

BODSON L. (1978) : Données antiques de zoogéographie. L'expansion des Léporidés dans la Méditerranée classique, Les Naturalistes belges, 59 : 66-81.

BODSON L. (1980) : Réalité et fiction dans le récit antique d'une chasse au Python, Bull. Soc. Herpétol. de France, 16 : 4-11.

- BODSON L. (1981) : Les Grecs et leurs serpents. Premiers résultats de l'étude taxonomique des sources anciennes, L'Antiquité classique, 50 : 57-78.
- BODSON L. (à paraître) : Living Reptiles in Captivity : a Historical Survey from the Origins to the End of the XVIIIth Century, in : P. Van den Sande & V. Bels édit., Maintenance and Reproduction of Reptiles in Captivity, Anvers.
- BOESSNECK J. et VAN DEN DRIESCH A. (1981) : Ein Beleg für das Vorkommen des Löwen auf der Peloponnes in herakleischer Zeit, Archaeolog. Anz., 1981 : 257-258.
- BOULNOIS L. (1963) : La route de la soie, Arthaud édit., Paris.
- CORBET G.B. (1978) : The Mammals of the Palearctic Region : a Taxonomic Review, British Museum (Nat. Hist.) - Cornell Univ. Press édit., Londres - Ithaca, N.Y., pp. 71-72.
- DAUMAS F. (1965) : La civilisation de l'Egypte pharaonique, Arthaud édit., Paris, fig. 197.
- DELAUNAY P. (1962) : La zoologie au seizième siècle, Hermann édit. Paris.
- DEMARGNE P. (1964) : Naissance de l'art grec, Gallimard édit., Paris, p. 142, n° 193.
- GSELL S. (1913) : Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, I, Hachette édit., Paris, pp. 111-113.
- HARTMANN-FRICK H. (1969) : Die Tierwelt im neolithischen Siedlungsraum, in : Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, II. Die Jüngere Steinzeit, Gesell. f. Ur- und Frühgeschichte, 1969 : 19.
- HILLER S. et PANAGL O. (1976) : Die frühgriechischen Texte aus mykenischer Zeit, Wissenschaftl. Buchgesellschaft édit., Darmstadt, pp. 126-154.
- JENNISON G. (1937) : Animals for Show and Pleasure in Ancient Rome, Manchester Univ. Press édit.
- KEIMER L. (1947) : Histoires de serpents dans l'Egypte ancienne et moderne. Collection des mémoires de l'Institut d'Egypte, 50. Le Caire.
- KELLER O. (1909-1913) : Die antike Tierwelt, Cramer édit., Leipzig.
- LANDSBERGER B. (1934) : Die Fauna des alten Mesopotamien nach der 14. Tafel der Serie Har-ra=Hubullu, S. Hirzel édit., Leipzig.
- LLOYD A.B. (1976) : Herodotus-Book II. Commentary 1-98, E.J. Brill édit., Leyde, pp. 291-330.
- LOISEL G. (1912) : Histoire des Ménageries de l'antiquité à nos jours, I, O. Doin - H. Laurens édit., Paris.
- MASON I. (édit.) (1984) : Evolution of Domesticated Animals, Longman édit., Harlow.
- MEKHITARIAN A. (1954) : La peinture égyptienne, Skira édit., Genève-Paris-New York, page de titre, pp. 41, 87, 104, 121.

- OPPENHEIM A.L. et HARTMAN L.F. (1945) : The Domestic Animals of the Ancient Mesopotamia According to the XIIIth Tablet of the Series Har-ra=Hubullu, Journal of Near Eastern Studies, 4 : 152-177.
- OVERBECK J. (1928) : Die beiden Hasenformen in Ps.-Xenophon Kynegetikos V 22 ff, Philologische Wochenschrift, 51 : col. 1566-1568.
- PARISET E. (1862) : Histoire de la soie, I, Durand édit., Paris.
- PARROT A. (1960) : Sumer, Gallimard édit. Paris, p. 147, n° 177.
- PARROT A. (1961) : Assur, Gallimard édit., Paris, p. 35, n° 40 (B).
- PELLEGRIN P. (1982) : La classification des animaux chez Aristote. Statut de la biologie et unité de l'aristotélisme, Les Belles Lettres édit., Paris.
- PETTER F. (1961) : Eléments d'une révision des lièvres européens et asiatiques du sous-genre Lepus, Zeitsch. f. Säugetierk., 26 : 1-11.
- POLLARD J. (1977) : Birds in Greek Life and Myth, Thames & Hudson édit., Londres, pp. 88-89, 147; 91-92, 147; 89-91, 146-147.
- SARTON G. (1955) : The Appreciation of Ancient and Medieval Science during the Renaissance (1450-1600), Univ. of Philadelphia Press édit., Philadelphia, pp. 52-132.
- SCULLARD H.H. (1974) : The Elephant in Greek and Roman World, Thames & Hudson édit., Londres.
- STEIER A. (1913) : Aristoteles und Plinius. Studien zur Geschichte der Zoologie, Kabitzsch édit., Würzburg, p. 65.
- TOYNBEE J.M.C. (1973) : Animals in Roman Life and Art, Thames & Hudson édit., Londres.
- ZEUNER F. (1963) : A History of Domesticated Animals, Hutchinson édit., Londres.

DISCUSSIONS

R. Pujol : La larve du Cossus gâte-bois, Cossus ligniperda, était-elle vraiment la chenille du Cossus ou d'autres espèces plus comestibles, par exemple la larve du Grand Capricorne, Cerambyx cerdo, ou d'Ergates faber ?

L. Bodson : Des parasites du bois sont mentionnés dans les textes anciens, mais en termes plutôt vagues. Seule une étude approfondie permettrait peut-être d'affiner la détermination. A ma connaissance, cette recherche n'a pas été entreprise jusqu'à présent (les

témoignages relevant de l'entomologie, sauf quand ils concernent l'Abeille et la Cigale, sont encore trop négligés.) La consommation de gros "Vers de bois" n'était pas inconnue des Romains qui, à l'époque de Pline l'Ancien au moins, faisaient de ces vers un plat de luxe.

R. Delort : A propos de la présence du Lion à l'époque d'Aristote, ne peut-on penser qu'Aristote a recopié les écrits d'Hérodote à ce sujet ? Par ailleurs, il paraît bien difficile d'utiliser les textes anciens pour les espèces telles que Lion, Chat, Lapin, Ours, Eléphant, Rat,...

L. Bodson : Il ne semble pas douteux qu'Aristote s'inspire directement d'Hérodote, quoiqu'il ne le mentionne pas, pour affirmer la présence du Lion en Grèce du Nord au IV^e siècle avant notre ère. Certains modernes ont reproché à Aristote cette citation qu'ils ont jugée purement livresque et ils ont récusé la validité de son contenu. On ne devrait pas sous-estimer le fait qu'Aristote est lui-même originaire de Stagire, petite bourgade de Chalcidique (Macédoine). Cette circonstance autorise au moins à penser que, même s'il utilise les mots d'Hérodote pour parler du Lion en Grèce, il le fait en bonne connaissance de cause. Mais, d'autres auteurs, notamment Pausanias, font écho à des témoignages qui attestent la présence du Lion en Grèce du Nord à la fin du Ve siècle avant J.C. L'archéozoologie pourrait apporter ici des éléments décisifs. (Cf. Archaeologischer Anzeiger, 1981, pp. 257-258).

Cela dit, pour répondre aussi à votre deuxième remarque, les textes grecs et latins qui traitent des animaux sont souvent de remarquables sources d'information, pourvu qu'ils soient soumis à une critique appropriée, à la fois textuelle, historique et zoologique. Il est rare, mais cela arrive, que l'on puisse d'emblée établir, à partir des appellations et des descriptions antiques, l'identification spécifique des animaux mentionnés. Mais les indices disponibles, textuels et archéologiques, conduisent dans un grand nombre de cas à identifier les genres, tels qu'ils sont définis dans la systématique moderne, et souvent même les espèces.

B. Minot : Pour relativiser la valeur des textes anciens comme source de renseignements, je citerai les textes égyptiens où les descriptions anatomiques et comportementales de certains animaux sont, la plupart du temps, des interprétations servant à prôner telle ou telle valeur idéologique ou religieuse. L'étude du texte doit donc se doubler d'une étude de la société d'où ils émanent, et du rôle et de la valeur qu'ils ont dans cette société.

J. Pichon : Existe-t-il des données précises dans les textes qui pourraient confirmer l'importation des Paons depuis l'Inde par Alexandre ?

L. Bodson : C'est en Inde, semble-t-il, qu'Alexandre a véritablement découvert le Paon et c'est dans ce pays, en tout cas, qu'il a édicté des mesures de protection. Il est vraisemblable que des soldats de l'armée macédonienne ont ramené de l'expédition des paons et qu'ils ont renforcé la diffusion de ces oiseaux en Grèce et en Europe. Sa présence est bien attestée, notamment à Athènes, dans le courant du Ve siècle.

R. Delort : Quelles explications peut-on trouver au massacre massif d'animaux par les Romains, lors des jeux de cirque ?

L. Bodson : Cette question dépasse de beaucoup le cadre du présent débat. Elle pourrait même inspirer le thème d'un colloque ultérieur où serait abordé le problème des animaux dans les spectacles, sanglants ou non (corridas, combats de coqs, cirque etc.)

Dans le monde romain, il convient de différencier les époques et les circonstances dans lesquelles des animaux ont été abattus au cours de spectacles, qui pouvaient, le plus anciennement, être organisés à l'occasion de rites funéraires, ou bien, lors de cortèges triomphaux, ou enfin pour amuser le peuple ("Panem et circenses !" Du pain et des jeux !) sous l'Empire. Les études qui ont été consacrées à ce phénomène de société ont réuni des facteurs religieux, historiques, sociologiques pour tenter de l'élucider. Il n'est pas certain qu'une explication définitive puisse être trouvée.